

BP 134 MALABO - GUINEE EQUATORIALE  
00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50  
[secretariat@lyceefrançaismalabo.org](mailto:secretariat@lyceefrançaismalabo.org)  
[www.lyceefrançaismalabo.org](http://www.lyceefrançaismalabo.org)

Malabo, 20/10/2021

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 20/10/2021

**Présents** : Mme Gildas Lesale, M. Zina, Mme Christiane Ntolo, parents d'élèves ; MM. Mba Ndong Nsue Roberto et GARCIA NZAMBI Carlos Sabiong, élèves ; Mmes Renaudin Maeva, Lescay-Quesada Aurélie, M. Bonnardel Olivier, représentants des Personnels enseignants ; M. Mariano Ndong Obama, représentant des agents ; M. Charles Zirignon, DAF, M. Duvauchelle Quentin, Chef d'établissement, M. Lescay-Quesada Yoenis, CPE, membres de droit de l'administration.

Le quorum est atteint à 16h30, la séance est ouverte

### ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
3. POINT DE RENTRÉE : EFFECTIFS, STRUCTURES, RECRUTEMENT
4. VOTE FINAL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2024
5. VOTE DU PROJET D'ÉVALUATION (1ERE - TERMINALE)
6. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### 1. Approbation du compte rendu du CE du 20/10/2021

Le compte-rendu du 20/10/21 est adopté à l'unanimité

### 2. installation du nouveau conseil d'établissement

- Il s'agit de valider la régularité de la composition du conseil d'établissement

*La composition du conseil d'établissement est validée à l'unanimité.*

Cependant Mme Ntolo fait remarque que le bureau de vote n'a pas été surveillé durant les élections. Le chef d'établissement en prend note et prendra les dispositions nécessaires à l'avenir, tout en rassurant que le dépouillement, fait par une équipe paritaire, n'a révélé aucune possibilité d'irrégularité.

- Le nouveau conseil d'établissement doit notamment désigner ses organes internes, notamment deux utiles

ici :

- Le CHS (Comité Hygiène et santé)

Il sera composé des mêmes membres que le CE à l'exception de M. Zina

- Le Conseil de discipline

Il sera composé des mêmes membres que le CE à l'exception de Mme Lesale

### **3. point de rentrée : effectifs, structures, recrutement (pour info)**

- Les effectifs, un retour timide de la croissance
- Evolution de la structure : 2 nouveaux doubles-niveaux au primaire, une classe de moins en maternelle
- Le recrutement, les nouveaux professeurs
- Les travaux : la rénovation – la restauration – l'accès unique

### **4. vote final du projet d'établissement 2021-2024**

Il est projeté en séance et a été envoyé préalablement

- 1. l'attractivité
- 2. la réussite de tous
- 3. le multilinguisme

*Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité*

### **5. Vote du projet d'évaluation (1ere - terminale)**

Il est projeté en séance et a été envoyé préalablement

- Un projet d'évaluation annuel pour le cycle terminal
- 8 notes par an réparties en 4 semestres pour les matières comptant pour le contrôle continu
- Un planning communiqué incluant les samedi matin
- Un protocole de surveillance

*Le projet d'évaluation est adopté à l'unanimité*

### **6. modifications au règlement intérieur**

• La question des permanences : Il s'agit de limiter le phénomène croissant des élèves qui occupent les permanences alors qu'ils n'ont plus de cours dans la demi-journée, mobilisant ainsi des surveillants et des salles. La modification proposée par le chef d'établissement en concertation avec la vie scolaire prévoit que ces élèves, seront invités à aller travailler au CDI pour 10 d'entre eux, et les autres surveillés dans la cours de récréation principale, où ils peuvent faire du sport.

Rappelons que les premières et terminales disposent de leur propre salle d'étude

- Le temps méridien

Dès l'ouverture de la cantine il sera interdit de rester sur le temps méridien dans l'établissement si ce n'est qu'en qualité de demi-pensionnaire.

*Les modifications sont adoptées à l'unanimité*

*A 18h la séance est levée*

*Procès-verbal établi par le chef d'établissement*